

# De Maroilles au Nouvion-en-Thiérache



Visorando



Trace n° 14314474

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Première étape de cette randonnée à vélo qui vous propose de découvrir le bocage de l'Avesnois et de la Thiérache, entre Maroilles et le Nouvion-en-Thiérache. Sur le chemin, prenez le temps de déguster le bon Maroilles !

<b>Durée</b>	2h30	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	18,62 km	<b>Retour au départ</b>	Non
<b>Dénivelé positif</b>	106 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif</b>	74 m	<b>Commune</b>	Maroilles (59550)
<b>Point haut</b>	210 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	133 m		



## Description

Départ du parking de l'église de Maroilles.

**(D)** Gagner la Grand Rue, la descendre à gauche et passer devant le bureau de poste.

**(1)** Prendre à gauche la Rue du Moulin. Prolonger par Rue de la Basse.

**(2)** À la fourche, tenir la droite "toutes directions".

**(3)** À la fourche suivante, encore à droite, en direction de la Ferme de Cerfmont.

**(4)** Au lieu-dit la Haie de la Croix, continuer tout droit, Chemin de Cerfmont. demeurer sur le goudron ignorer tous les chemins sur les côtés. Prendre la 1<sup>re</sup> à gauche, la Ruelle Vendois et atteindre la Ferme de Cerfmont (fabrication de Maroilles).

**(5)** Revenir à l'intersection au lieu-dit La Haie de la Croix.

**(4)** Tourner à droite et suivre la D32 "toutes directions".

**(6)** Au lieu-dit La Rue là-haut, oblique à droite, toujours sur la D32. Aller au Sud et ignorer tous les départs sur les côtés.

**(7)** Traverser le lieu-dit Les Vallées et continuer avec la D32. Au croisement, tourner à droite et rejoindre la D964 (Stop).

**(8)** Tourner à gauche en direction de Le Nouvion-en-Thiérache et entrer dans Prisches par la Rue Raymond Wastiaux.

**(9)** Au Stop suivant (église sur la gauche), continuer tout droit et traverser le village.

**(10)** À l'intersection en sortie de village, poursuivre tout droit avec la D116. Atteindre Beaurepaire-sur-Sambre et, au Stop, continuer tout droit.

**(11)** Au petit rond-point, prendre à droite la D324. À la fourche qui se présente aussitôt, obliquer à gauche. dépasser le cimetière et ignorer un chemin puis une route sur la gauche.

**(12)** À la fourche, continuer à droite en direction du Nouvion-en-Thiérache par la D78. Aller toujours tout droit jusqu'à la D324.

**(13)** Au Stop, virer à droite dans la Rue de la croix (D234) pour rejoindre l'hôtel restaurant La Paix, 37 Rue Vimont Vicary **(D/A)**.

## Points de passages

**D Parking - Église Saint-Humbert (Maroilles)**

| N 50.1344° / E 3.7612° - alt. 151 m - km 0

**1 Rue du moulin. Vers l' - Helpe Mineure (rivière) - Affluent de la Sambre**

| N 50.13357° / E 3.75781° - alt. 139 m - km 0.27

**2 Fourche**

| N 50.12869° / E 3.75988° - alt. 135 m - km 0.87

**3 Fourche**

| N 50.12582° / E 3.759° - alt. 138 m - km 1.21

**4 La Haie de la Croix**

| N 50.12268° / E 3.75648° - alt. 140 m - km 1.62

**5 Ferme de Cerfmont**

| N 50.11838° / E 3.74019° - alt. 171 m - km 3.11

**6 La Rue là-haut**

| N 50.11911° / E 3.76204° - alt. 142 m - km 5.18

**7 Les Vallées**

| N 50.092608° / E 3.762897° - alt. 191 m - km 8.21

**8 Route D32 x Route D964 - Riviérette (rivière) - Affluent de la Sambre**

| N 50.08202° / E 3.76434° - alt. 175 m - km 9.47

**9 - Église Saint-Nicolas (Prisches)**

| N 50.07856° / E 3.7685° - alt. 178 m - km 9.96

**10 Route D32 x Route D116**

| N 50.07576° / E 3.77454° - alt. 182 m - km 10.51

**11 Route du Nouvion**

| N 50.06049° / E 3.79672° - alt. 188 m - km 12.91

**12 Fourche - Route D78**

| N 50.04576° / E 3.7987° - alt. 201 m - km 14.66

● **13 Rue Théodore Blot**

| N 50.01731° / E 3.79032° - alt. 183 m - km 17.99

● **A Hôtel restaurant La Paix**

N 50.017007° / E 3.781825° - alt. 185 m -  
km 18.62

## Informations pratiques

Circuit non balisé.

(A) Profiter de la fin d'après midi pour découvrir le Parc de l'Astrée.

## A proximité

Ferme de Cerfmont de Maroilles <http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Hôtel restaurant La Paix du Nouvion en Thiérache <https://www.tourisme-thierache.fr/fiche/...>

Parc de l'Astrée du Nouvion en Thiérache <https://www.tourisme-thierache.fr/fiche/...>

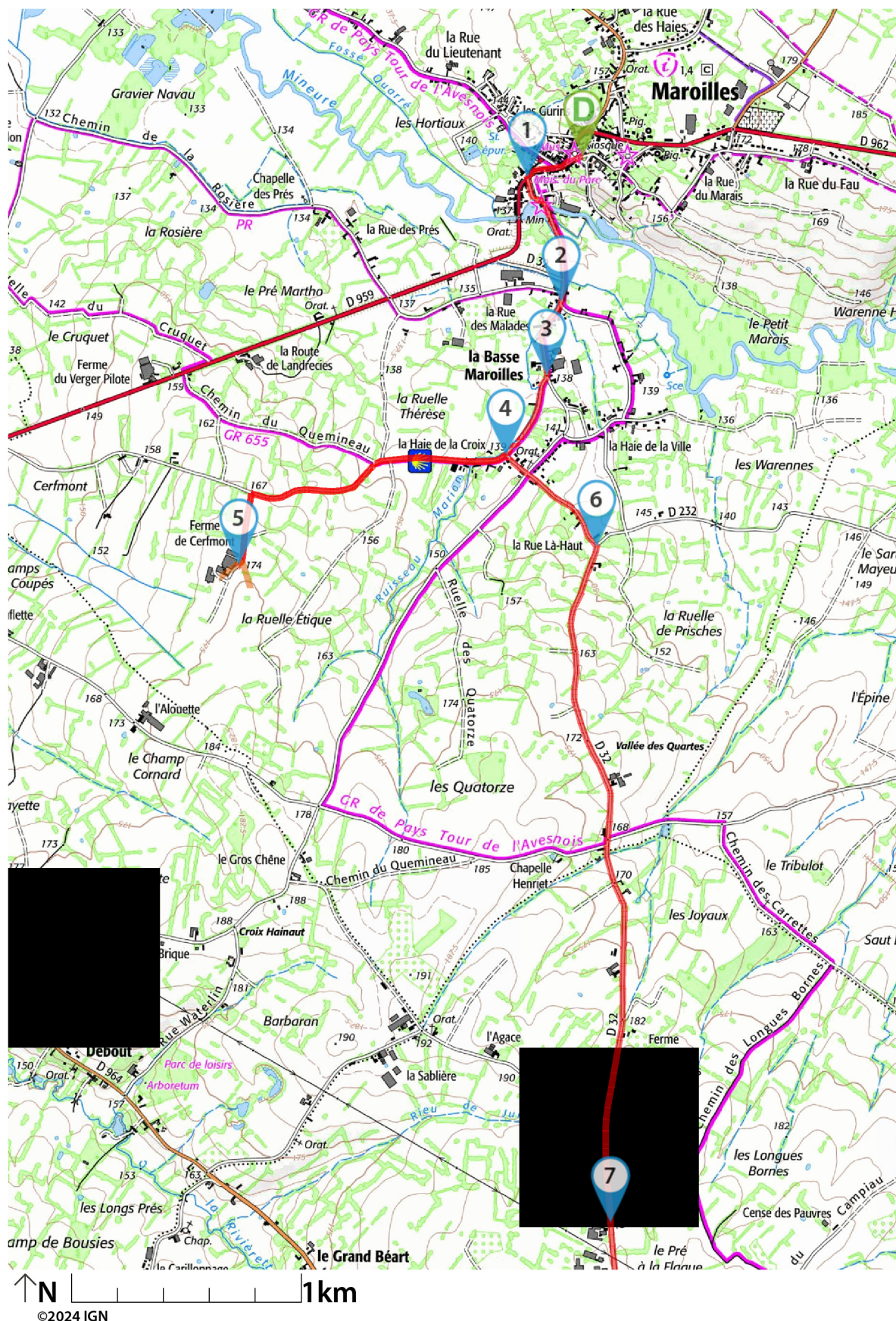
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-maroilles-au-nouvion-en-thierache-2/>

### En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)



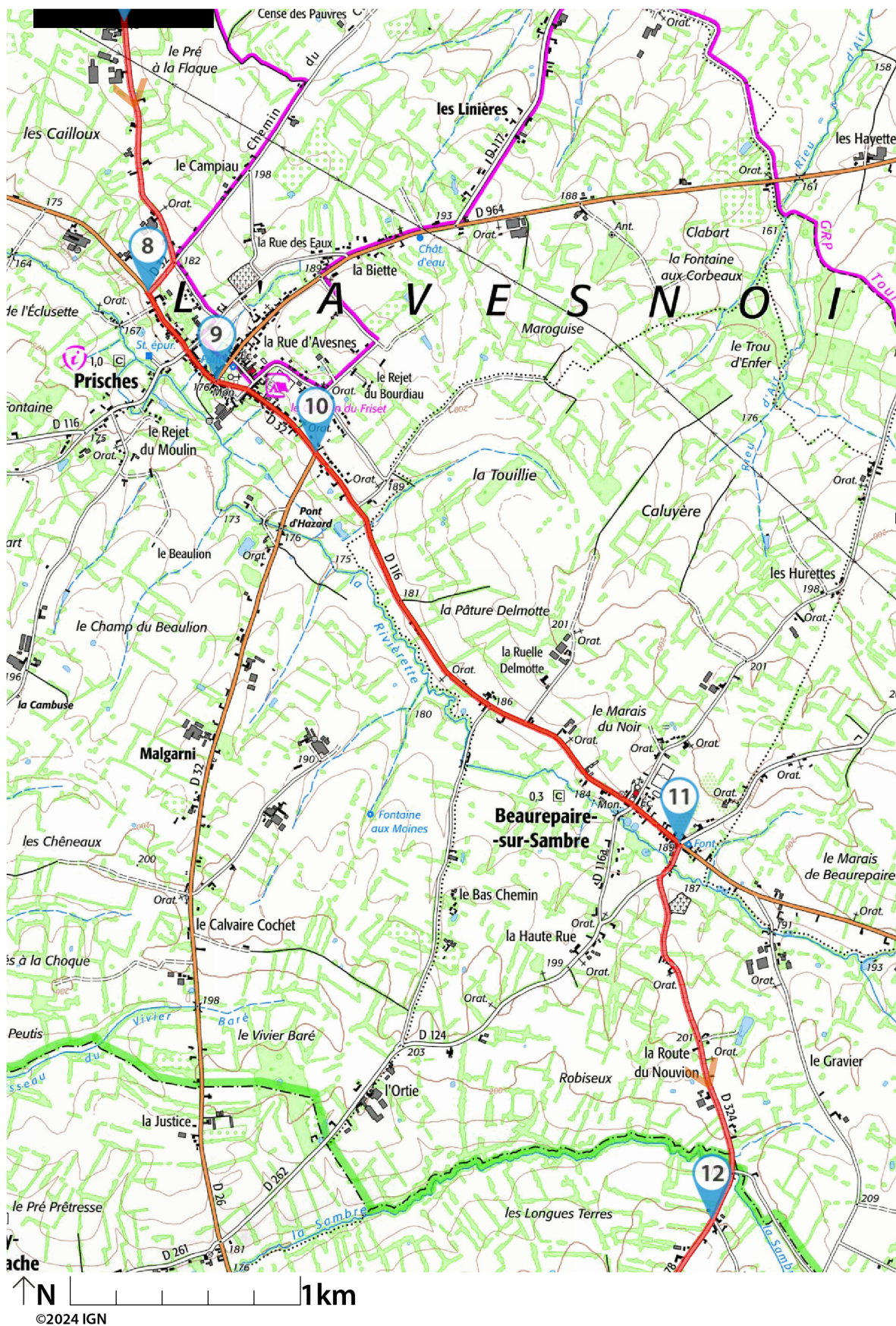
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



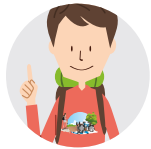
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**